

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*SÉANCE DU 30 Mai 2024 à 19h00*

## Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

**Présents :** Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Nathalie DECTOT, David GRAND, Mickaël GRAS, Guillaume CROIZAT, Benjamin CHABERT, Vincent CAILLAT,

**Absents :** Laure ALBERTIN, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, Marie-Sophie BARBIER

**Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire**

**Secrétaire de séance : Benjamin CHABERT**

## Approbation du précédent procès-verbal

### 1. Délibération pour la création d'une régie « Occupation du domaine public » regroupant les recettes hors périscolaires.

Le Maire a une délibération du Conseil Municipal l'autorisant à créer, modifier ou clôturer les Régies nécessaires au bon fonctionnement de la commune. Aussi, il convient de prendre une Décision du Maire pour créer une Régie de Recettes « occupation du domaine public », regroupant la location de la salle des fêtes, les ventes de concessions du cimetière, les PV de dépôts d'ordures ménagères, etc...

### 2. Mise à jour délibération Régie des Beaulieu de France

Il convient d'ajouter le règlement des repas du samedi soir d'un montant de 25 € à la Régie des Beaulieu de France.

### 3. Présentation du rapport relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire au cours des années civiles précédentes

Le Maire et son adjointe expliquent qu'aucune zone d'artificialisation des sols n'a été réalisée sur la commune sur l'année écoulée.

### 4. Délibération Zaenr

Un parc éolien avait été proposé sur la Blèche, mais le projet a été refusé par les élus. Il n'y a pas Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables sur la commune de Beaulieu, délibération est prise en ce sens à l'unanimité.

### 5. Urbanisme :

<b>PC JOURDAN Benoît :</b>	Transformation d'une grange en habitation – En attente avis DDT Parcelles C 1287, 1283, 1285, 1286, 1291 et 1285– Chemin du Prieuré
<b>DP CORNET Lionel :</b>	Pose de panneaux photovoltaïques - Délivré Parcelle C 1096 – Chemin de Pré CLOS
<b>DP MONACHINO Giuseppe :</b>	Fermeture d'une dépendance en bardage bois - Délivré Parcelle C 0407 – Chemin du Prieuré
<b>PC BAYLE Christian :</b>	Transformation d'un bâtiment agricole en habitation – En attente avis DDT Parcelles B 1031, 1025, 0605 et 0606 – Chemin des Rivoires
<b>DP PISEDDE Marie :</b>	Création d'un garage accolé à la maison – Pas d'objection Parcelle C 1196 – Chemin des Prés de la Cours

### 6. Divers

- Le jeudi de l'Ascension, le Maire a dépouillé les ordures ménagères laissées sur la voie publique et

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

a trouvé un nom et une adresse permettant d'identifier l'un des contrevenant.

- M. et Mme BAYLE Christian souhaite acquérir un chemin communal qui n'a plus d'existence réelle et n'a plus lieu d'être. Le conseil municipal émet un avis favorable si les acquéreurs s'acquittent des frais d'actes notariés et si M. GERBERT-GENTHON Francis, seul éventuellement concerné par rapport aux parcelles alentours, est également d'accord.
- Les caniveaux du parking de l'école se sont décollés. Pour des raisons de sécurité les travaux vont être faits au plus tôt.
- La commission travaux va être convoquée à l'occasion de l'ouverture des plis pour le marché de la toiture de l'église.
- Plan triennal de voirie : le virage avant la descente de Trellins, l'impasse de l'Etang, et une portion des Chemin du Prieuré, des Marons et de la Plaine, vont être refaits.
- Commission ordures ménagères de la SMVIC : en raison de la forte augmentation d'enfouissement de nos déchets, la SMVIC s'est engagée à hauteur de 15 millions d'euros dans le projet du nouvel incinérateur de la Tronche, prévu pour une mise en service en 2030 (budget total du projet : 400 millions d'euros).
- L'appartement au-dessus de l'école sera libre cet été mais ne sera pas reloué de suite afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires dans l'appartement d'à côté.
- L'opération « Nettoyons la nature » aura finalement lieu le vendredi 27 Septembre et associera les enfants de l'école. Une demande a été effectuée auprès du Centre E.LECLERC qui fournira gracieusement les chasubles, gants et nécessaires au nettoyage pour les enfants.
- Le piégeage des frelons asiatiques a été moins important que l'année passée mais tout de même très efficace. Le piégeage de l'année dernière a été très efficace, ce qui explique la baisse de cette année, c'est donc un retour très positif qui sera renouvelé l'année prochaine.
- Le carrefour des 4 STOPS a permis de bien faire ralentir les automobilistes en coupant la vitesse.
- Elections : elles auront lieu dimanche 9 Juin de 8h00 à 18h00.
- Vendredi 28 Juin, les élus et les agents accompagnés de leurs conjoints sont invités à venir participer à un repas offert par la municipalité à 19h00.
- Concernant l'occupation du terrain situé « Bois de Chasse » en Espace Boisé Classé, le propriétaire a été rencontré et doit faire le nécessaire sous 1 mois sous peine d'engager des poursuites auprès des services concernés.
- Un arbre est tombé chemin de Halage : La SMVIC en a été avertie.

Séance levée à 20h55

**M. Didier CORVEY-BIRON,**  
**Maire et Président de Séance**

**Benjamin CHABERT,**  
**Conseiller et Secrétaire de séance**

